

n° 14

Février
2021

FORÊTS d'Occitanie

Journal trimestriel d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie



**Plan de
relance**

3

**Journées
d'information
et formations
2021**

5

**Gérer les
feuillus sans
coupe rase**

10

- 2 | **ÉDITORIAL**
- 3 | **PLAN DE RELANCE**
- 5 | **DOSSIER**
- 9 | **SANTÉ DES FORÊTS**
- 10 | **SYLVICULTURE**
- 12 | **EN BREF**

● **Éditorial**

● **Retour aux sources, occitanes**



Depuis le 1^{er} décembre, j'ai repris pied en Occitanie, après un détour par la Recherche Développement à l'Institut pour le Développement Forestier, puis au siège du CNPF avec les relations européennes, pour revenir sur le centre régional. Même si je puise mes origines dans le quartier latin parisien, la greffe toulousaine après plus de 30 ans a fini par prendre.

Le CRPF est un organisme vivant. Nous remercions grandement les partants et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants : les départs discrets vers de nouveaux horizons cet automne de Pascal LEGRAND, de Michèle LAGACHERIE partie au cœur de l'été dernier, puis d'Alban LAURIAC au printemps 2021 ; et la venue de jeunes techniciens et ingénieurs, Gaspard BACHER en Ariège, Nathan BOURGUIGNON en Lozère et Aveyron, Olivier SANTINI dans le Lot, Maxime JOURDE à Montpellier et Raphael RANK-COFFIN dans l'Hérault.

L'actualité forestière 2021 est dynamique, avec le Plan de relance qui ouvre la possibilité de financements considérables pour le renouvellement des forêts déperissantes, en crise sanitaire, vulnérables ou en impasse sylvicole. Les gestionnaires forestiers se sont mobilisés en déposant des dossiers à hauteur de 350 millions d'euros sur les 150 millions prévus. Pour montrer les besoins, c'est réussi ! Des arbitrages sont nécessaires.

La deuxième étape est plus délicate pour passer aux réalisations. Il faut que l'intendance suive, avec des projets réalistes, des propriétaires motivés, des plants et des planteurs disponibles, et un suivi des opérations sylvicoles adaptés. Dans le contexte d'incertitudes face au changement climatique, le diagnostic des projets sera crucial pour éviter de « se planter », afin de choisir les essences et des itinéraires techniques adaptés. Le CNPF a développé le diagnostic BioClimSol, qui consiste à évaluer les risques de dépérissements des essences en place ou futures.

C'est l'occasion de le mettre en œuvre en vraie grandeur. Le CRPF Occitanie pourra apporter un appui technique sous forme d'un diagnostic de vulnérabilité climatique et aider au choix des espèces à planter.

Avec un mot d'ordre : favoriser la diversification, autant que possible.

La deuxième actualité 2021 sera marquée par l'élaboration du Schéma Régional de Gestion Sylvicole qui régit les orientations techniques des documents de gestion durable des forêts privées de l'Occitanie. Ces orientations feront l'objet de présentation à toutes les parties prenantes régionales qui s'intéressent aux forêts privées, afin d'en expliquer la teneur. Les Plans Simples de Gestion, le Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles, les Règlements Type de Gestion doivent être conformes à ces orientations pour être agréés par le CRPF.

Enfin, le renouvellement du programme européen FEADER régional est en cours pour l'Occitanie. Les forestiers doivent se mobiliser pour faire connaître leurs besoins d'animation, d'investissement et de développement.

Quoiqu'il en soit, ces chantiers doivent être autant d'occasions d'ancre un peu plus la culture forestière dans les territoires occitans.

OLIVIER PICARD,
Directeur du CRPF Occitanie.

FORÊTS d'**Occitanie**

CRPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
Fax 05 61 75 42 50

Directeur de la publication :
Yannick Bournaud

Comité de rédaction :
Jean-Michel d'Orazio,
Sébastien Drouineau,
Céline Forissier,
Johann Hübelé,
Benoît Lecomte,
Patricia Ortiz.

Rédaction : Benoît Lecomte

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : Imp'Act
10 ZAC des Vautes
34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 02 99 89

ISSN : 2554-4519

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit
sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Raphaël Bec, Olivier Picard,
Stéphane Sérieye

Photo de couverture :
Bruno MARITON

● Le plan de relance soutient la filière ● forêt-bois

Le volet « Renouveau forestier » de la mesure de soutien à la filière forêt-bois s'élève à 152,5 millions d'euros. Son objectif est « d'aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer », en l'orientant vers plus de diversification et la production de bois d'œuvre.

Le dispositif porte sur 45 000 hectares de peuplements forestiers à transformer, convertir, dépresser ou détourer avant la fin de l'année 2023. Tour d'horizon ci-dessous de ses principales caractéristiques :

Peuplements concernés	<p>Volet 1. Les peuplements sinistrés par des phénomènes biotiques (attaques de ravageurs par exemple) ou abiotiques (sécheresse).</p> <p>Volet 2. Les peuplements diagnostiqués « vulnérables face au changement climatique » à cause de leur inadaptation au contexte stationnel actuel ou de ses évolutions prévisibles. Il s'agit de peuplements voués à des arrêts de croissance répétés puis à un dépérissement avant terme.</p> <p>Volet 3. Les peuplements pauvres, de faible valeur économique (taillis, mélange futaie-taillis, recrus forestiers de plus de 10 ans ou accrus).</p>
Interventions éligibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. La transformation et la conversion⁽¹⁾ par plantation en plein sur terrain nu après coupe à blanc. Le projet peut comprendre une seule essence ou plusieurs en mélange (pied à pied, par lignes ou par placeaux) si le boisement est réalisé sur moins de 10 hectares. Au-delà, une diversification est obligatoire : la même essence ne peut représenter que 80% maximum du nombre de plants installés. 2. La transformation par plantation en enrichissement à l'intérieur d'une régénération naturelle acquise ou dans des trouées ouvertes dans un peuplement conservé sur pied. Le diamètre des trouées doit alors être égal à au moins deux fois la hauteur des arbres. 3. Des travaux sylvicoles concourant à un mélange d'essences d'avenir. Il peut s'agir de dépressage ou de détourage « à bois perdu » maintenant ou créant un mélange d'essences, favorisant des espèces non vulnérables et des arbres d'avenir aptes à la production de bois d'œuvre.
Taux d'aide	Volet 1 : 80% - Volets 2 et 3 : 60%.
Surface éligible	Aucune surface minimale n'est exigée. Mais le montant de l'aide demandée doit être supérieur à 3 000 euros HT.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un document de gestion durable pour la forêt. - Présenter un diagnostic sylvicole attestant de l'éligibilité du peuplement (sinistré, vulnérable ou pauvre) ainsi qu'un diagnostic stationnel. - Dans le cas de plantations, utiliser des essences et des densités conformes aux arrêtés régionaux sur les matériels forestiers de reboisement⁽²⁾.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Date limite pour le dépôt des dossiers : 15 décembre 2022. - Délai de réalisation des travaux et de demande de paiement : 18 mois. - Date de fin de paiement : 31 décembre 2024.

Les propriétaires peuvent présenter individuellement des projets ou s'appuyer sur leur gestionnaire pour effectuer les demandes. Même si des questions restent encore en suspens, on ne peut que saluer cet effort financier pour le renouvellement et l'amélioration des peuplements forestiers. L'aval de la filière forêt-bois n'a pas été oublié, doté de 20 millions d'euros, de même que la filière graines et plants qui bénéficie de 5,5 millions d'euros.

(1) On appelle « transformation » une modification du peuplement par substitution d'essences, et « conversion » le passage d'un traitement à un autre (en l'occurrence ici, du taillis à la futaie).

(2) Consulter le site de la DRAAF Occitanie : draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Arretes-regionaux-MFR-et-densite. Plus globalement, sur le volet forestier du Plan de relance : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Aider-la-foret-a-s-adapter-au>.

● Plan de relance

● Un zoom régional

● **Après la théorie, la pratique. Pour illustrer les axes généraux du plan de relance, nous vous proposons ci-dessous quelques exemples de peuplements que l'on peut rencontrer dans différents départements d'Occitanie et qui, a priori, semblent pouvoir bénéficier de ce plan. Bien évidemment, ces exemples ne sont pas exhaustifs.**

Les peuplements d'épicéa commun de la bordure sud du Massif central, depuis la Montagne Noire jusqu'en Lozère en passant par les Monts de Lacaune et le Somail, sont victimes depuis de nombreuses années d'attaques de scolytes, notamment de typographe (*Ips typographus*). Ces insectes, très virulents les années sèches, provoquent des dépérissements « par taches » disséminés dans les peuplements. La mortalité des arbres est très rapide et le gestionnaire doit être réactif pour les exploiter. L'affaiblissement général des épicéas qui ont très souvent été introduits à une altitude trop basse accentue cette grande sensibilité. Ces pessières peuvent faire partie des « peuplements sinistrés » visés au volet 1 du plan de relance.



Des mortalités par taches dues au typographe

Ce volet 1 peut aussi concerner des peuplements touchés par des problèmes sanitaires beaucoup plus localisés comme les peupleraies attaquées par le puceron lanigère (*Phloomyzus passerinii*) dans le Tarn-et-Garonne. Les dépérissements sont fréquents, souvent combinés à des problèmes stationnels.



Des châtaigniers dépérissent et meurent

Le châtaignier a été introduit depuis plusieurs siècles dans de nombreux départements d'Occitanie. Qu'il ait été planté pour la production de fruits, comme c'est souvent le cas dans le Massif central, ou pour le bois (par exemple dans les Pyrénées-Orientales), il couvre actuellement une palette de stations forestières très étendue, de 300 à 1000 mètres d'altitude. Les entretiens soigneux qui lui étaient prodigués autrefois lui permettaient de vivre à basse altitude, sur des sols et sous un climat auxquels il n'est pas vraiment adapté. A cette inadaptation s'ajoutent plusieurs facteurs décisifs (abandon des peuplements et arrêt de la gestion, vieillissement des souches, fréquence de plus en plus importante de périodes chaudes et sèches) qui accentuent la gravité des maladies qui touchent les arbres, notamment le chancre (*Cryphonectria parasitica*). Actuellement, partout en Occitanie, de très nombreuses châtaigneraies présentent des problèmes sanitaires qui ne peuvent que s'aggraver avec le vieillissement des peuplements et le durcissement du climat. Ces « peuplements vulnérables » peuvent être concernés par le volet 2 du plan de relance (voire être éligibles au volet 1 en cas de dépérissement généralisé).

Les « peuplements pauvres » visés par le volet 3 peuvent recouvrir différents faciès. Il peut s'agir par exemple :

- de peuplements feuillus du piémont pyrénéen dans l'ouest de la région, mélanges « futaie-taillis », avec des arbres issus de rejets et des arbres de franc-pied, à l'ensouchement ancien, de qualité hétérogène et de croissance médiocre,
- de certains taillis de hêtre d'altitude, dans les Pyrénées ou dans les hauteurs du Massif central, qui peuvent être de mauvaise forme (petits, tortueux et bas branchus),
- de taillis de châtaignier médiocres et dépérissants, dominés par des pins maritime, que l'on trouve notamment dans les Cévennes.

Enfin, les accrus, présents dans toute la région sur d'anciennes terres agricoles abandonnées peuvent aussi être considérés comme des peuplements pauvres. De jeunes arbres issus de semis naturels repeuplent peu à peu ces friches. Les essences sont différentes selon la situation. Ce sont toujours des espèces pionnières : pin d'Alep, pin pignon en secteur méditerranéen, pin sylvestre, bouleau, alisier si on monte en altitude.

Une étude de chaque peuplement est indispensable pour juger de son éligibilité. C'est le rôle des diagnostics sylvicole et stationnel demandés pour tous les projets. ●

Attention : ce calendrier est publié sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Nous ne pouvons pas vous garantir sa réalisation.

2021

STAGES DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE EN OCCITANIE



Les associations de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans chaque département des stages qui s'adressent aux propriétaires forestiers, à leurs enfants, aux porteurs de parts de groupements forestiers, qu'ils possèdent de petites ou de grandes forêts.

La durée de ces formations est variable et plusieurs niveaux existent (cycles de base et d'initiation, cycle de perfectionnement, cycle de professionnalisation, etc.).

MODALITÉS FINANCIÈRES : pour participer, les propriétaires doivent adhérer soit à l'association départementale FOGEFOR (pour les départements de l'ex Languedoc-Roussillon), soit à l'association FOGEFOR régionale (pour les départements de l'ex Midi-Pyrénées). Sauf cas particulier, la cotisation est de 50 €, réduite pour un second inscrit d'une même famille à 25 € dans les départements de l'ex Midi-Pyrénées et à 10 € dans l'Aude. Les repas et les déplacements en voiture particulière restent à la charge des stagiaires.

ARIÈGE

Manipuler les tronçonneuses en sécurité

DERNIÈRE JOURNÉE DU STAGE DÉBUTÉ EN 2020.

AUDE

Découvrez le monde de la forêt

CYCLE D'INITIATION DE 4 JOURNÉES
À L'AUTOMNE (SEPTEMBRE ET OCTOBRE).

OBJECTIFS : découvrir la forêt et le monde forestier : acquérir des connaissances de base en sylviculture, en législation, en fiscalité forestières. Savoir à qui s'adresser pour répondre aux questions que vous vous posez dans le cadre de la gestion de votre forêt.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires qui n'ont pas de connaissance en gestion forestière. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.
LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées de l'Aude.

AVEYRON

Initiation à la gestion forestière

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURS,
LES VENDREDIS 10 ET 24 SEPTEMBRE ET 8 OCTOBRE.

OBJECTIFS : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation en France, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.
PUBLIC : ce cycle s'adresse en prio-

rité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) dont les forêts sont situées en Aubrac et qui n'ont pas de connaissances sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.
LIEU : les journées se dérouleront en Aubrac.

Stage Vivea "bûcheronnage"

STAGE DE 2 JOURS À DÉTERMINER, À L'AUTOMNE.

OBJECTIFS : acquérir des notions de sylviculture : savoir choisir les arbres à abattre et à conserver. Apprendre à manipuler et entretenir les tronçonneuses en toute sécurité.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux agriculteurs du Lévezou et Ségala.
MODALITÉS PRATIQUES : gratuit pour les ressortissants VIVEA.

GARD

Les arbres et le climat

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 2 JOURNÉES, AU PRINTEMPS.

OBJECTIFS : découvrir les arbres et la forêt du Gard en lien avec le climat d'aujourd'hui et de demain.
PUBLIC : ce cycle s'adresse en prio-

rité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) du Gard.
LIEU : Cévennes, Aigoual.

HAUTE-GARONNE ET GERS

La sylviculture des forêts feuillues en Comminges (31) et Astarac (32)

CYCLE THÉMATIQUE DE 3 JOURNÉES, LES 21 ET 28 MAI ET LE 4 JUIN,
SUIVI D'UNE JOURNÉE OPTIONNELLE LE 11 JUIN.

OBJECTIFS : panorama de la filière forestière et de son organisation, bases techniques pour déterminer les objectifs de gestion des forêts feuillues à dominance de chêne du territoire, commercialisation et débouchés.

PUBLIC : les propriétaires de chênaie en Haute-Garonne et dans le Gers.

LIEU : les journées se dérouleront

dans des forêts d'Astarac (sud du Gers) et du Comminges (sud de la Haute-Garonne).

JOURNÉE OPTIONNELLE : cette formation sera suivie d'une journée d'initiation au martelage (marquage des coupes) au martéloscope d'Ornézan, dans le Gers, le 11 juin (voir programme des journées d'information).

GERS ET HAUTES-PYRENEES

Initiation à la gestion forestière dans les Hautes-Pyrénées et le Gers

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURNÉES, LES 9 ET 23 AVRIL ET LE 7 MAI,
SUIVIS D'UNE JOURNÉE OPTIONNELLE LE 11 OU LE 18 JUIN.

OBJECTIFS : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation en France, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.
PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) qui n'ont pas de connaissance sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres can-

didatures pourront être étudiées.
LIEU : les journées se dérouleront dans les Hautes-Pyrénées et dans le Gers.

JOURNÉE OPTIONNELLE : cette formation sera suivie d'une journée d'initiation au martelage le 11 juin au martéloscope d'Ornézan, dans le Gers, ou le 18 juin à Moulédoux, dans les Hautes-Pyrénées (voir programme des journées d'information).





© CRPE OCCITANIE

HÉRAULT

Reconstituer un peuplement forestier adapté au contexte climatique

CYCLE THÉMATIQUE DE 4 JOURNÉES AU PRINTEMPS.

OBJECTIFS : découvrir les arbres et la forêt de l'Hérault en lien avec le climat d'aujourd'hui et de demain. Assurer la reconstitution ou la transformation des peuplements qui ne

sont plus adaptés.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) héraultais.

LIEU : Saint-Ponais.

LOT

Manipuler les tronçonneuses en sécurité

CYCLE DE 3 JOURNÉES LES VENDREDIS 5, 12 ET 19 MARS.

OBJECTIFS : notions de sylviculture : savoir choisir les arbres à abattre et à conserver. Apprendre à manipuler et entretenir les tronçonneuses en toute sécurité.

rité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) dont les forêts sont situées en Bouriane.

LIEU : les journées se dérouleront en Bouriane.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en prio-

LOZÈRE

Nos forêts ont chaud : que faire ?

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES JEUDI 17, VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 JUIN.

OBJECTIFS : découvrir l'état des connaissances actuelles sur le changement climatique et les impacts sur nos forêts. Quelles sont les difficultés à venir et les incidences sur les peuplements ? Comprendre les composantes climat et sols : comment fonctionne une station forestière ? Découvrir les outils à disposition du propriétaire (BioClimSol, ARCHI...). Faire les bons choix, notamment en termes

d'essence et de gestion. Formation s'appuyant sur des cas concrets et des exemples diversifiés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : alternance d'exposés en salle, de visites de cas de figure en forêt et d'exercices pratiques.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers ou aux gestionnaires forestiers de Lozère.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts de Lozère.

La forêt pour les nuls

Acte 1 : Une forêt pour quoi faire ? Avec qui ? Et comment ?

CYCLE DE 2 JOURNÉES, LES VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 JUILLET.

OBJECTIFS : s'initier à la propriété forestière, à ses enjeux et ses spécificités. Connaître les principaux acteurs de la forêt privée. S'initier aux grands principes de compréhension des espaces boisés.

et de temps d'échanges questions/réponses.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) de Lozère.

LIEU : centre du département (Mende).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : alternance d'exposés, de visites en forêt

HAUTES-PYRÉNÉES

Initiation à la gestion forestière dans les Hautes-Pyrénées et le Gers

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURNÉES, LES 9 ET 23 AVRIL ET LE 7 MAI, SUIVI D'UNE JOURNÉE OPTIONNELLE LE 11 OU LE 18 JUIN.

OBJECTIFS : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation en France, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.

diées.

LIEU : les journées se dérouleront dans les Hautes-Pyrénées et dans le Gers.

JOURNÉE OPTIONNELLE : cette formation sera suivie d'une journée d'initiation au martelage le 11 juin au martéloscope d'Ornézan, dans le Gers, ou le 18 juin à Moulédous, dans les Hautes-Pyrénées (voir programme des journées d'information).

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) qui n'ont pas de connaissance sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étu-

TARN

Connaître sa forêt et savoir la gérer

SUITE ET FIN DU CYCLE DE BASE DE 8 JOURNÉES ENTAMÉ EN 2020. LES 4 JOURNÉES RESTANTES AURONT LIEU LES 11 ET 12 MARS, 8 ET 9 AVRIL.

OBJECTIFS : découvrir la forêt et le monde forestier : acquérir des connaissances de base sur la forêt et sa gestion, sur la fiscalité forestière. Savoir à qui s'adresser pour répondre aux questions que vous vous posez dans le

cadre de la gestion de votre forêt.

PUBLIC : ces journées s'adressent aux propriétaires qui ont suivi le début du cycle en 2020.

LIEU : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du Tarn.

TARN-ET-GARONNE

Connaître sa forêt et savoir la gérer

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURNÉES, LES VENDREDIS 21 MAI, 4 JUIN ET 11 JUIN.

OBJECTIFS : connaître l'organisation de la forêt privée, savoir reconnaître les arbres et les arbustes en forêt, savoir comment pousse un arbre, savoir décrire un peuplement, acquérir des notions de dendrométrie et de sylviculture, connaître la législation, la fiscalité forestière et les documents de gestion durable.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers ou aux enfants de propriétaires qui n'ont pas de connaissance sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

LIEU : les journées se dérouleront dans des forêts privées de Tarn-et-Garonne.



© CRPE OCCITANIE

2021

JOURNÉES D'INFORMATION

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

ARIÈGE

13 FEVRIER | MONTJOIE-EN-COUSERANS ET MONGAUCH

Entretien des plantations feuillues.

9 MARS | LOUBENS ET GABRE

Les vieux taillis de châtaignier.

21 AVRIL | BETCHAT

Apprendre à marquer une coupe sur le martéloscope.

7 JUILLET | LIEU À DÉFINIR

Les hêtraies du versant nord du Fourcat.

10 SEPTEMBRE | LERAN ET BELLOC

Tournée aux abords du lac de Montbel.

18 OCTOBRE | BETCHAT

Apprendre à marquer une coupe sur le martéloscope.

18 NOVEMBRE | SAINTE-CROIX-VOLVESTRE

Les châtaigniers du Volvestre.

Toutes ces journées sont organisées en collaboration avec le Groupement de Développement Forestier Sylvestre.

AUDE

JUIN | CAUDEBRONDE

Venez découvrir la forêt et la gestion forestière.

La forêt, comment ça marche ? Pourquoi la gérer et exploiter du bois ?

SEPTEMBRE | BELVIANES-ET-CAVIRAC

Sapinières et dépérissement : savoir adapter sa gestion.

Présentation du guide de gestion réalisé par le CRPF et applications pratiques.

OCTOBRE | MONTAGNE NOIRE

Boisement et reboisement : le choix des essences ; les techniques de plantation.

Présentation d'un outil numérique pour choisir les essences selon les conditions de station ; la qualité des plants et de la plantation.

AVEYRON

2 AVRIL | SAINT-COME-D'OLT ET SAINT-CHELY-D'AUBRAC

Visite de chantiers d'irrégularisation de peuplements feuillus et résineux mis en œuvre dans le cadre du programme GIRMAC avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.



28 MAI | AUBRAC

Améliorer et valoriser ses bois.

Journée organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif Aubrac-Carladez-Viadène

18 JUIN | CASTELNAU-PEYGAROLS OU VEZINS

Visite de chantiers d'irrégularisation de peuplements feuillus et résineux mis en œuvre dans le cadre du programme GIRMAC avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.

19 NOVEMBRE | GRANDS CAUSSES

Sylviculture du Pin sylvestre.

GARD

FEVRIER | WEBCONFERENCE

Les aides financières pour la forêt.

Connaître les règles de subventions qui peuvent accompagner financièrement les interventions sylvicoles dans vos bois. Règles nationales et subventions locales.

MARS | CEVENNES

Découvrir la forêt irrégulière.

A travers l'exemple d'un projet mené par un propriétaire forestier d'irrégulariser ses peuplements de pins, venez découvrir les contraintes et atouts de cette gestion.

MAI | AIGOUAL

Découvrez la forêt irrégulière.

A travers l'exemple d'un projet mené par un propriétaire forestier d'irrégulariser la gestion de sa forêt, venez découvrir les contraintes et atouts de cette gestion.

JUILLET | CEVENNES

Réaliser un boisement forestier ; visite d'un chantier :

avoir un projet de boisement forestier : les travaux préparatoires, l'organisation de son chantier, les entretiens futurs. Les règles de subventions qui peuvent accompagner financièrement ces projets seront présentées.

OCTOBRE | COSTIÈRES

Réaliser un boisement forestier suite à un incendie :

découverte des reboisements forestiers privés réalisés suite au feu de Générac en 2019. Présentation des projets accompagnés dans le cadre des compensations défrichement et carbone.

HAUTE-GARONNE

MARS OU AVRIL | NAILLOUX

Assemblée Générale du CETEF Garonnais.

Visite d'une propriété forestière : bilan des peuplements de douglas de plaine, eucalyptus, plantation mélangée de robinier et tilleul.

29 MAI | LIEU À DÉFINIR

Apprendre à marquer une coupe sur un martéloscope.

Journée organisée pour les propriétaires forestiers du GDF Sylvestre.

ENTRE MARS ET AOUT | AURIGNAC, L'ISLE-EN-DODON, BOULOGNE-SUR-GESE

6 demi-journées d'information dans le cadre du PDM « Cœur et coteaux du Comminges » sur différents thèmes :

- Retrouver les limites de ses parcelles boisées ;
- La réglementation des coupes de bois ;
- La commercialisation des bois ;
- Initiation à la sylviculture des chênes et feuillus associés ;
- Apprendre à marquer une coupe d'amélioration. Exercice pratique en martéloscope ;
- Prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière.

OCTOBRE OU NOVEMBRE | BOUSSAN ET SAINT-ANDRE

Savoir marteler une coupe dans un peuplement feuillu.

Exercice pratique en martéloscope.

Visite d'un essai de peupliers.

Journée technique du CETEF Garonnais.

FIN D'ANNEE | ENVIRON DE SALIES-DU-SALAT

La gestion des vieux taillis avec réserves de chêne des coteaux du Comminges.

Journée technique du CETEF Garonnais.

MARS | LECTOURE, MAUVEZIN

Rencontres forestières ; soirées d'information sur la forêt privée (de 18h30 à 20 heures).

Organisées en collaboration avec le Syndicat des Propriétaires Forestiers du Gers.

21 MARS | ORDAN-LARROQUE

La forêt s'invite à l'école. Plantation et animations forestières.

Manifestation organisée en collaboration avec le Syndicat des Propriétaires Forestiers du Gers, dans le cadre de la « Journée internationale des forêts ».

11 JUIN | ORNEZAN

Initiation au martelage d'une coupe.

Exercice pratique en martéloscope. Journée destinée en priorité aux propriétaires ayant suivi les stages FOGFOR, cycle d'initiation et cycle sur la sylviculture des feuillus.

16, 17 OU 18 JUIN | MIMIZAN (LANDES)

Journée à FOREXPO

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

2 JUILLET | SARRAGACHIES

Fruitiers forestiers, feuillus précieux

Tournée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

OCTOBRE | SECTEUR DE NOGARO

Journée « chêne ».

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

NOVEMBRE | GERS

Peuplier : plantations et entretiens

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

HERAULT

JANVIER | PEZENES-LES-MINES

La gestion des taillis de chêne en région méditerranéenne

L'exploitation par éclaircies pour une meilleure adaptation au changement climatique.

MARS | SAINT-GÉLY-DU-FESC

Projet « carbone » et Pin d'Alep

Visite d'un chantier de 1^{ère} éclaircie grâce à un partenariat entre un propriétaire forestier et une entreprise.

AVRIL | AVENE

Découvrez la futaie irrégulière

A travers l'exemple d'un projet mené par un propriétaire forestier d'irrégulariser la gestion de sa forêt, venez découvrir les contraintes et atouts de cette gestion.

MAI | TAUSSAC-LA-BILIERE

Quelles essences pour le Haut-Languedoc ?

Découverte d'un arboretum implanté en 2019 sur le territoire qui permet de suivre l'adaptation des essences au changement climatique.

ETE | SAINT-PONAIS

La gestion du châtaignier.

Quel avenir et quelles modalités de gestion pour les boisements de châtaignier du massif du Saint-Ponais ?

LOT

21 MARS | DOUELLE

« Fête de l'arbre » (visite commentée, expo, sciage mobile, ateliers, artisanat...).

Journée organisée dans le cadre de la « Journée internationale des forêts »

3 AVRIL | SOUSCEYRAC-EN-QUERCY

Commercialiser ses bois.

Journée organisée dans le cadre de l'animation post-Plan de Développement de Massif.

23 AVRIL | FRAYSSINET-LE-GELAT

Utilisation d'un martéloscope pour s'entraîner au marquage des éclaircies.

21 MAI | SECTEUR DE SAINT-DENIS-CATUS

Vendre ses bois sur pied, comment s'y prendre ?

Journée organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif « Cœur de Bouriane ».

SEPTEMBRE | CAUSSES DU QUERCY

Forêt de biodiversité.

Journée organisée dans le cadre du programme « Forêts anciennes » du Parc Naturel Régional Causse-Quercy.

LOZÈRE

30 AVRIL | PEYRE-EN-AUBRAC

Assemblée Générale de l'ASL de Gestion des Forêts de la Terre de Peyre : se regrouper pour mieux gérer sa forêt ! Pourquoi ? Comment ?

Présentation du dispositif Sylv'acctes et des aides disponibles dans le cadre du Plan de relance, suivie de l'Assemblée Générale.

10 SEPTEMBRE | SECTEUR MONT LOZERE

Derrière les arbres et la forêt, des milliers d'espèces.

Comprendre et intégrer dans la gestion courante, le rôle de la biodiversité dans le fonctionnement de la forêt.

Journée organisée dans le cadre du programme « Forêts anciennes » du Parc National des Cévennes.

24 SEPTEMBRE | BARRE-DES-CEVENNES

Assemblée Générale du FOGFOR de Lozère : « Façonner sa forêt, l'acte clé du martelage ».

Exercice pratique sur deux nouveaux martéloscopes de la Forêt Irrégulière Ecole, dispositifs pédagogiques pour apprendre l'acte de martelage.

Exercice sur le terrain suivis de l'Assemblée Générale.

HAUTES-PYRÉNÉES

2 AVRIL | TARBES

Couper du bois en toute légalité dans les Hautes-Pyrénées

Journée destinée aux exploitants forestiers. Avec la participation de la Direction Départementale des Territoires.

18 JUIN | MOULEDOUS

Savoir marteler une éclaircie.

Exercice fictif dans un martéloscope.

Journée destinée en priorité aux propriétaires ayant suivi un stage FOGFOR d'initiation.

17 SEPTEMBRE | SECTEUR DE LANNEMEZAN

Couper du bois en toute légalité.

Journée destinée aux propriétaires forestiers du Pays des Nestes. Avec la participation de la Direction Départementale des Territoires.

1^{ER} OCTOBRE | PAYS DES NESTES (1/2

JOURNÉE)

Retrouver les limites de ses parcelles boisées.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

AVRIL | MONTAURIOL

Greffer les pins pignon pour produire plus de pignons.

Présentation du greffage sur pin pignon, pourquoi, comment ? Démonstration dans le cadre du programme européen Quality Pinéa.

Pourquoi utiliser un drone en forêt ? Démonstration.

Demi-journée animée par Vincent Guillemat, bureau d'études UNEDO.

JUIN | CAUDIES-DE-FENOUILLEDES

Forêt et biodiversité.

Gérer sa forêt en tenant compte de la biodiversité. Présentation de l'Indice de Biodiversité Potentielle et du programme européen BIORGEST.

Demi-journée organisée dans le cadre de la « Journée internationale des forêts ».

18 JUIN | ALBERES

Journée du liège : Mécaniser la levée du liège.

Démonstration de levée de liège à l'aide d'une nouvelle machine acquise par l'ASL de Gestion Forestière de la Suberaie Catalane. Coûts, rendement, utilisation, perspectives d'avenir.

Demi-journée organisée en partenariat avec l'Institut Méditerranéen du Liège.

9 JUILLET | CAPCIR ET CERDAGNE

Se regrouper pour gérer les petites parcelles boisées.

Pourquoi et comment gérer les petites parcelles ; présentation de l'ASL de Gestion Forestière des Garrotxes ; projet de création d'une ASL GF en Cerdagne.

8 OCTOBRE | VALLESPIR

Prendre en compte la biodiversité dans les documents de gestion de la forêt.

La biodiversité en forêt. L'indice de Biodiversité Potentielle.

TARN-ET-GARONNE

25 JUIN | MAS-GRENIER ou VERDUN-SUR-GARONNE

La plantation de peupliers et les premiers entretiens.

SEPTEMBRE OU OCTOBRE | BOUGLON, COUTHURES (LOT-ET-GARONNE)

Journée sur le robinier.

Visite du conservatoire de boutures. Observation d'essais (taillies, éclaircies, provenances).

● Santé des forêts

● Comment vont les forêts d'Occitanie ?

● **Pas de catastrophe climatique majeure en 2020, malgré un été sec. Dans ce contexte, les insectes, champignons et autres bactéries qui perturbent la vie des arbres ont évolué sans heurts en Occitanie. Certains se tiennent plutôt tranquilles, d'autres s'installent et progressent dans la région. Tous sont suivis régulièrement par les correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts.**

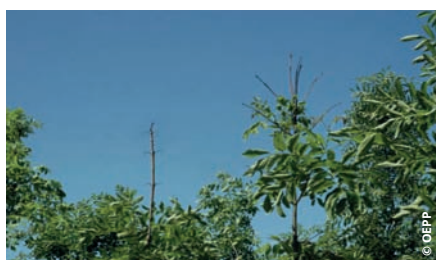
L'année 2020 se caractérise par un printemps bien arrosé sur les Pyrénées mais plutôt sec sur le Massif central et la vallée du Rhône, dans un contexte de températures généralement élevées après un hiver lui-même très doux. L'été a été sec avec des déficits hydriques marqués, notamment autour de la Méditerranée mais sans période de fortes chaleurs. Un automne pluvieux dans presque toute la région semble avoir limité l'impact immédiat de la sécheresse estivale. Dans ce contexte climatique, comment ont évolué les pathogènes les plus courants ou les plus menaçants en Occitanie ?

La sécheresse d'été a favorisé le développement du typographe (*Ips typographus*) et des attaques suivies de mortalité sont observées dans les peuplements d'épicéa du sud du Massif central, depuis la Montagne Noire jusqu'en Lozère.

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) qui peut défeuiller gravement les peuplements en cas de prolifération, est globalement assez calme actuellement en Occitanie sauf en Ariège et en Lozère où les populations restent à un niveau élevé. Cet insecte connaît des pics de pullulation tous les 4 à 7 ans. Nul doute donc que cette accalmie n'est que provisoire.

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est apparue en France en 2007 dans les parcs et jardins. Arrivée dans les forêts occitanes il y a quelques années, elle prolifère dans les Pyrénées, les causses et le sud du Massif central. Des nuages entiers de papillons ont envahi les secteurs boisés où le buis est présent, jusqu'à devenir une gêne pour les habitants. Très vite, en forêt, tous les buis ont été défoliés à plusieurs reprises, la chenille consommant même les rameaux ou les bourgeons en cas de disette, pouvant provoquer la mortalité des arbustes. En 2020, la plupart des attaques ont brusquement baissé d'intensité voire cessé, sans que cela puisse vraiment être expliqué.

Quelques peupleraies du val de Garonne ont également subi des attaques de puceron lanigère (*Phloeomyzus passerinii*). Cet insecte occasionne des dégâts significatifs dans les peupleraies, et touche plus particulièrement les cultivars I-214, Triplo et Dorskamp. Les arbres de plus de 10 ans mesurant plus de 90 cm de circonférence sont les plus sensibles. Enfin, de fortes défoliations sont à signaler sur certains peuplements de chênes du Gers, de Tarn-et-Garonne et du Lot, liées à des pullulations de Bombyx disparate (*Lymantria dispar*). Ces phénomènes spectaculaires n'entraînent toutefois pas la mort des arbres.



Dépérissement de frêne dû à *Chalara fraxinea*

Le champignon *Chalara fraxinea* est à l'origine de la chalarose du frêne. Cette maladie, identifiée dans l'est de la France en 2008, finit la plupart du temps par provoquer la mort des arbres. Depuis 12 ans, elle s'étend sur le territoire. Ce champignon a envahi la moitié nord du pays et a pénétré en Occitanie par la Lozère en 2016, pour toucher l'Aveyron et le Lot en 2019. Récemment, il arrive en limite nord du Gard et s'attaque aux Pyrénées : il a été détecté dans les Hautes-Pyrénées, en Haute-Garonne, dans le Gers, en Ariège et dans le sud de l'Aude. Sa progression vers la Méditerranée semble pour l'instant freinée par la température. A confirmer...

La bactérie *Xylella fastidiosa* a été détectée dans l'Aude dans un établissement de production et de vente de végétaux d'ornements aux particuliers sur un échantillon de lavandin. Des mesures de lutte obligatoire ont immédiatement été mises en place. Détectée pour la première fois sur le territoire français en 2015, *Xylella fas-*

tidiosa est une bactérie qui s'attaque à plus de 200 espèces végétales et qui fait l'objet d'une lutte obligatoire. Les symptômes de la maladie sont difficiles à reconnaître et il n'existe aucun traitement. Jusqu'à présent, seules la Corse et Provence-Alpes Côte d'Azur présentaient des foyers de la maladie en France. Le risque pèse principalement sur les filières de production agricoles, exposées à une contamination (vigne, oliviers, arbres fruitiers du genre Prunus, agrumes, luzernes, espèces ornementales, etc.). La bactérie constitue aussi un danger pour les végétaux non cultivés.

Au-delà de ces pathogènes, des mortalités sont aussi dues à des phénomènes abiotiques : sécheresse, « coups de chaud ». Ces phénomènes s'accroissent sur certains secteurs avec l'évolution du climat.

Si vous constatez des dépérissements ou des problèmes sanitaires dans votre forêt, vous pouvez contacter les correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts de votre département. Consultez la liste sur le site internet : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

D'après « La santé des Forêts », draaf.paca.agriculture.gouv.fr et le bilan annuel DSF 2020 du département de l'Aude



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) Pôle sud-est

Le pôle interrégional de la santé des forêts sud-est couvre les régions Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Disposant d'un réseau de 53 correspondants-observateurs forestiers, il observe l'état sanitaire des forêts, informe et conseille les propriétaires et les gestionnaires. En début d'année, les correspondants-observateurs du DSF Sud-Est, essentiellement des techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière et de l'Office National des Forêts, rédigent un bilan départemental de l'année passée sur l'actualité des événements constatés dans leurs massifs forestiers.

Ces bilans sont téléchargeables sur le site suivant :

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Sante-des-forets>

● Sylviculture

● Gérer les peuplements feuillus sans coupe rase, c'est possible !

En Occitanie, les peuplements feuillus sont souvent gérés « à coup de coupes rases », compromettant parfois l'avenir de la forêt. Une gestion plus douce, assurant le renouvellement en continu du peuplement tout en produisant du bois d'œuvre de qualité est possible. C'est la gestion en futaie irrégulière qui s'inspire des processus naturels mais demande une importante présence humaine et une technicité certaine.

Les interventions appliquées aux peuplements feuillus, hêtraies ou chênaies, se limitent souvent à la coupe rase ou à la récolte plus ou moins complète des arbres de la parcelle. C'est le cas en Aveyron, où les exemples sont nombreux de parcelles de hêtres ou de chênes rasées il y a 20 ans, 30 ans, parfois plus, sans reboisements, ne comportant aujourd'hui que des essences pionnières (tremble, bouleau...) ou des arbrisseaux (noisetier, saules...) disséminés dans la parcelle. De la futaie initiale, il ne reste rien et le recrû présent, longtemps impénétrable, ne laissera la place au retour de cette forêt que dans un temps très long. Outre l'impact écologique et paysager, le propriétaire qui décide de récolter ses bois prive les générations suivantes de revenus liés aux coupes.

Une sylviculture s'inspirant des processus naturels

Mon ancien collègue, Philippe Guillemot, forestier averti, s'était ému très tôt de cette situation et avait à plusieurs reprises tenté d'apporter des solutions et des éclairages tant sur le terrain qu'au travers d'articles de vul-

garisation⁽¹⁾. Les premières solutions envisagées restaient le maintien des peuplements en futaie régulière (arbres du même âge et sensiblement de même dimension) avec l'engagement de processus de régénération naturelle. Ces techniques sont maîtrisées et fonctionnent bien, surtout pour le hêtre. Elles consistent à maintenir dans une forêt mature, de beaux arbres, les semenciers, pour pouvoir obtenir des semis grâce à leurs graines. Toutefois, cette solution est souvent difficilement applicable en forêt privée, en raison des travaux qu'elle nécessite d'engager pour conduire cette régénération naturelle. Ceux-ci se révèlent onéreux et il est difficile à un propriétaire privé « de tenir la distance » !

A l'heure actuelle, les solutions s'orientent nettement vers une gestion différente : l'irrégularisation des peuplements pour une gestion en futaie irrégulière. Ces techniques ont été développées au début du 19^{ème} siècle par des forestiers de l'est de la France et de l'est de l'Europe où elles sont très utilisées depuis.

Plusieurs grands principes régissent cette gestion : tout d'abord, elle utilise les processus naturels en se basant sur leur fonctionnement pour les choix

de prélèvements d'arbres. Ensuite, elle maintient un couvert continu et un capital bois stable dans le temps, garantissant un accroissement biologique soutenu, des revenus réguliers et la production de bois de qualité. Enfin, elle optimise le potentiel individuel de chaque arbre par la considération de ses fonctions (production, protection, biodiversité) et la réalisation de coupes fréquentes et légères pour les favoriser.

Cette gestion consiste à maintenir sur la parcelle un volume d'arbres appelé capital d'équilibre qui permet, tout en produisant du bois de qualité, d'assurer une régénération naturelle continue, garantissant la pérennité du système. A l'inverse d'une futaie régulière où tous les arbres ont le même âge et les mêmes dimensions, on trouve en futaie irrégulière des arbres d'âges différents et, très souvent, une diversité d'essences. On parle alors de forêts étagées et mélangées.

L'ensemble paraît très naturel même si cette gestion implique des interventions en coupe rapprochées et donc une intervention humaine fréquente. Quand les peuplements ont atteint cet état d'équilibre, on parle de coupes jardinatoires et de jardinage.

La coupe jardinatoire

C'est l'élément fondateur de la gestion irrégulière. Le peuplement possédant un accroissement biologique plus ou moins fort suivant les essences et la fertilité du milieu, il est nécessaire d'intervenir fréquemment pour diminuer le volume autour du fameux capital d'équilibre, seule garantie de la pérennité du peuplement.

Cette coupe permet d'assurer dans le même temps, par la récolte de bois :

- l'amélioration du peuplement par le prélèvement en éclaircie d'arbres concurrençant les arbres de qualité quelles que soient leurs dimensions,



L'origine des peuplements feuillus peut remonter à une coupe pendant la deuxième guerre mondiale



Souvent, aucune sylviculture n'a été appliquée dans les feuillus

- la régénération naturelle par le prélèvement d'arbres gênant le développement des semis,
- un rôle sanitaire en éliminant les arbres malades.

La bonne répartition des arbres par grosseur et par strate (structuration du peuplement) est primordiale pour maintenir le peuplement proche du capital d'équilibre, en enlevant des arbres n'ayant plus de fonctions et/ou ayant atteint leur dimension de commercialisation. On recherche un équilibre entre les catégories d'arbres de sorte que le nombre de Petits Bois (diamètres 20 et 25 cm) soit supérieur au nombre de Bois Moyens (diamètres 30, 35, 40 cm), lui-même supérieur au nombre de Gros Bois (45 cm et plus). Ainsi, un Petit Bois sélectionné arrivera un jour à faire un Gros Bois de qualité qui procurera des revenus importants après avoir assuré une descendance de qualité.

Ces coupes jardinatoires sont répétées tous les 5 à 12 ans suivant les essences et la fertilité du milieu, de sorte que les revenus procurés par la vente des bois sont relativement constants (prélèvement des mêmes volumes), fréquents et réguliers. C'est également une différence majeure avec la gestion en futaie régulière où les interventions diffèrent en fonction de l'âge du peuplement. Les dépenses s'y concentrent plutôt dans les stades les plus jeunes tandis que les recettes, liées aux coupes, interviennent plus tardivement.

Convertir une futaie régulière : la coupe d'irrégularisation

De nombreux peuplements feuillus n'ont souvent pas connu de sylvicul-

ture. Leur origine remonte parfois à une coupe durant la deuxième guerre mondiale pour la fabrication de charbon de bois. Leur âge est alors voisin de 80 ans et le volume de ces peuplements est élevé voire très élevé : on parle de surcapitalisation. De fait, une longue phase d'irrégularisation doit être mise en place pour arriver à réduire parfois fortement ce volume et tendre vers le capital d'équilibre.

C'est le but des coupes d'irrégularisation qui, à la manière des coupes jardinatoires, avec les mêmes objectifs et la même rotation, vont quant à elles prélever fréquemment plus que l'accroissement biologique et ainsi diminuer petit à petit le volume. Chaque coupe d'irrégularisation permet de faire évoluer progressivement la structure du peuplement, depuis la futaie régulière vers une structure à plusieurs étages. Pour cela, les catégories de bois dominantes, souvent les bois moyens et les gros bois, sont plus prélevées que les petits bois, plus rares.

L'entrée de lumière diffuse permet, petit à petit, l'installation d'une régénération naturelle. Les perches et Petits Bois constituant les relais nécessaires au fonctionnement d'une futaie irrégulière peuvent également se développer. Cette phase s'étend généralement sur une période longue : 40 à 60 ans, voire plus.

Une nouvelle histoire à écrire

On touche ici du doigt le temps long de la Foresterie puisque plusieurs générations d'hommes et de femmes devront tour à tour poursuivre la dynamique impulsée par le « précurseur ». Plus

que toute autre sylviculture, la futaie irrégulière nécessite constance et rigueur pour s'installer durablement. Très technique, ce mode de gestion doit s'appuyer également sur du personnel formé et compétent. Sous l'impulsion du CRPF, plusieurs opérateurs, gestionnaires et exploitants forestiers du sud du Massif central se révèlent intéressés et volontaires pour travailler en futaie irrégulière, adoptant la « philosophie » de cette sylviculture, se formant et adaptant leurs pratiques. Suite aux premières expériences menées expérimentalement par le CRPF avec quelques opérateurs motivés par le seul enthousiasme d'un technicien, plusieurs propriétaires ont enclenché ces dernières années des coupes d'irrégularisation sur leurs parcelles. Ce mode de gestion se développe petit à petit, rendant toutes leurs lettres de noblesse aux gestionnaires, bûcherons, débardeurs, en valorisant leurs compétences et leurs savoir-faire si souvent négligés dans les pratiques actuelles. La fierté des propriétaires et des opérateurs se lit même après chaque coupe.

STÉPHANE SÉRIEYE

(1) « Lévezou, ton hêtre fout le camp ! » dans *l'Echo des forêts*.



Une longue phase d'irrégularisation doit être mise en place

À lire

Sylvicultures et usages du douglas

Dans son N°253, Forêt entreprise propose un dossier qui rend compte des différentes interventions qui ont animé les débats entre forestiers au cours des journées techniques interrégionales (JETI) du CNPF en 2019.

Avec 420 000 hectares, la douglasaie française est la plus étendue d'Europe ! L'Occitanie fait partie des quatre régions qui concentrent plus des ¾ de la surface et du volume sur pied. Ce dernier, à l'échelle nationale, s'élève à 119 millions de mètres-cubes pour une production biologique de 5,5 millions de mètres-cubes par an.

Résolument tourné vers l'avenir, ce dossier propose des réponses à des questions que se posent tous les forestiers : quels types de bois produire dans le futur pour répondre aux

demandes du marché tout en évitant autant que faire se peut la concurrence des pays scandinaves et de la Russie ? Mais alors, quelle sylviculture mettre en place, grâce à quels moyens techniques et pour quelles utilisations à venir des bois ?

Cet intéressant dossier sort des sentiers battus et bat en brèches certaines idées toutes faites. Il ne laissera pas indifférent les producteurs de douglas.

Et pour être complet sur cette essence, Forêt entreprise « remet ça » dans son N°254 avec une brochure centrale proposant sept itinéraires techniques différents pour le douglas. Les quatre premiers sont basés sur des densités de plantation plus ou moins fortes et des sylvicultures plus ou moins intensives. Les

trois autres sont des itinéraires particuliers : régénération naturelle, traitement irrégulier et plantation mélangée. Une large palette de sylvicultures possibles où chaque propriétaire pourra trouver une ou plusieurs solutions correspondant à sa situation.

FORET ENTREPRISE N°253, juillet-août 2020 et **N°254**, septembre-octobre 2020 ; 64 pages couleurs ; 9,50 euros (+ 3 € frais d'envoi) ; Abonnement annuel (6 numéros) : 50 €

A COMMANDER A IDF-Diffusion - 47 Rue de Chaillot - 75116 Paris ;

Courriel : idf-librairie@cnpf.fr.

L'abonnement en ligne :

www.foretriveeurope.com/foret-entreprise/



Vente de bois

Sur la lancée du printemps

Les ventes de bois de l'automne 2020 sont restées dans la droite ligne des ventes du printemps. Nous avons analysé et développé ci-dessous les résultats de deux ventes de bois de forêts privées d'Occitanie. Elles témoignent d'un marché actif avec des offres assez nombreuses et des prix toujours soutenus.

La vente de la coopérative des sylviculteurs de l'Aude (COSYLVA) s'est déroulée le 29 septembre dernier. Elle proposait 12 lots pour un volume total de 13 802 m³ provenant tous de forêts privées de l'Aude. Tous les lots ont été vendus au cours de la séance. Le nombre moyen d'offres par lot s'élève à 6, aucun restant sans offre, et certains étant au contraire très convoités (jusqu'à 10 offres).

Le prix moyen des bois pour les essences les plus courantes figure ci-dessous⁽¹⁾ :

Sapin pectiné : 4 lots vendus pour 4824 m³ ; arbre moyen de 1,03 à 3,76 m³ : 41,75 €/m³.

Douglas : 5 lots vendus pour 5379 m³ ; arbre moyen de 1,32 m³ à 3,50 m³ : 59,40 €/m³.

Epicéa commun : 2 lots vendus pour 2840 m³ ; arbre moyen de 0,84 et 0,97 m³ : 37,50 €/m³.

Cèdre : 1 lot vendu pour 759 m³ ; arbre moyen de 3,58 m³ : 55 €/m³.

Le 20 novembre se tenait à Mazamet la vente d'automne des experts forestiers d'Occitanie proposant des lots de bois issus de forêts privées de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, de Haute-Garonne, de Lozère et du Tarn. 37 lots étaient mis en vente pour un volume de 42 689 m³. A la fin de la séance, 32 lots (86,5%) étaient vendus pour 37 411 m³ (87,6%). Le nombre moyen d'offres par lot est élevé (4,5) ; certains lots ont été très attractifs atteignant 11 offres.

Le prix moyen des bois pour les essences les plus courantes figure ci-dessous⁽¹⁾ :

Sapin pectiné : 7 lots (issus des Pyrénées et du sud du Massif Central) vendus pour 6868 m³ :

- arbre moyen de 0,58 m³ : 29,70 €/m³ ;

- arbre moyen supérieur à 1 m³ : 40,45 €/m³.

Douglas : 16 lots (issus surtout du sud du Massif Central) vendus pour 20 303 m³ ; arbre moyen de 0,32 m³ à 2,74 m³ : 47,10 €/m³ (de 19,20 €/m³ à 70,10 €/m³).

Epicéa commun : 5 lots (issus du sud du Massif Central) vendus pour 7136 m³ ; arbre moyen de 0,51 m³ à 2,10 m³ : 40,80 €/m³.

Epicéa de Sitka : 1 lot pour 868 m³ ; arbre moyen de 0,66 m³ : 34,20 €/m³.

Pins : 3 lots (issus du sud du Massif Central) vendus pour 2236 m³ :

- arbre moyen inférieur à 1 m³ : 18,70 €/m³ ;

- arbre moyen de 2,80 m³ : 34,30 €/m³.

La dynamique qui existe sur le marché du bois depuis quelque temps perdure donc en cette fin d'année malgré la situation très particulière de 2020 qui a largement rejailli sur l'économie du pays. Ceci laisse de bons espoirs pour l'année qui vient.

(1) Le prix de vente des coupes de bois peut varier de façon importante selon plusieurs critères : la qualité des arbres, leur volume moyen, le type de coupe réalisée, le volume total mis en vente, les contraintes naturelles (relief, distance de débardage) et économiques (proximité ou éloignement des unités de transformation).

Agenda

3 et 4 juin - La gestion durable du chêne vert au service de son innovation.

Ce séminaire de restitution du projet INNOV'ILEX aura lieu dans le Gard (secteur d'Alès). La première journée est consacrée à la présentation des résultats et apports du projet ; la seconde journée à une visite de terrain.

Le projet INNOV'ILEX est réalisé par le CNPF (CRPF Occitanie, CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et CRPF Corse), le

CEFE-CNRS, l'IGN, l'IMBE, l'association Forêt Méditerranéenne et l'ONF (Direction Régionale de Corse). Il est soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation via le Fonds stratégique forêt-bois.

Un second séminaire aura lieu en Corse les 15 et 16 juin 2021.

Pour tout renseignement :
raphael.bec@cnpf.fr

